



Mairie
580 route des Boissonnets
01290 BEY
04.74.04.00.27 - email: mairie.bey@free.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-cinq octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel GENTIL, Maire de BEY.

Membres présents : Mrs Michel GENTIL, Michel GADIOLET, Luc PERRAUD, Richard BRENOT, Karyl THEVENIN, Mmes Georgette JOUSSERAND, Monsieur Patrice GUILLEMELLE, Madame Nathalie DOST, Monsieur CATHERIN Sébastien

Excusés :: Mme Carine THOMAS-MOIROUD , Jean GALLE (pouvoir à Monsieur Michel GADIOLET),

Membres en exercice : 11	Présents : 9	Votants : 10
Pour 10	Contre : 0	Abstention : 0

Madame Nathalie DOST a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, réuni

- ❖ APPROUVE le compte-rendu de la séance du 27 SEPTEMBRE 2019 à l'unanimité des membres présents et représentés.
- ❖ DECIDE, de demander le concours de Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 – Décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an – Décide de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.
- ❖ Monsieur CATHERIN Sébastien ne prend pas part au débat
Dit, qu'il est nécessaire de demander aux co-lotis de la Rouette des Terres Bleues (les deux premières maisons) s'ils souhaitent toujours céder la voirie à la commune., dit qu'un courrier sera envoyé aux deux habitants concernés par cette cession afin de leur demander leur avis -
Autorise le Maire, ou ses Adjoints, à conclure toutes démarches se rapportant à ce dossier et à signer tous documents le concernant
- ❖ DECIDE d'accepter la rénovation totale et la mise en souterrain du réseau d'éclairage public du secteur des Baudets - DECIDE d'accepter le plan de financement présenté par le SIEA -
DECIDE de lancer les travaux immédiatement
- ❖ DECIDE d'accepter la mise en leds de l'éclairage public situé allée de l'Eglise et Chemin du Commissaire - DECIDE d'accepter le plan de financement présenté par le SIEA - DECIDE de lancer les travaux immédiatement
- ❖ EST informé que la mise en place des agrès sur l'Espace Chou d'Ane est en cours
- ❖ EST informé que la mise en peinture des ports de l'Eglise est terminée et qu'une demande d'intervention pour la réparation de la fuite du toit a été faite.

- ❖ EST informé que l'opération Brioches a récoltée la somme de 676 euros.
- ❖ Est informé que l'éclairage public sur la Coulée des Grands Chênes est installé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30

Le Maire
Michel GENTIL

